

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle tenue le 3 août 2021

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du Tricentenaire, le mardi 3 août 2021 à 20 h et à laquelle étaient présents les conseillers : Léo-Paul Thibault, Marie Dubois, Gilles Martin et Doris Gagnon, sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum.

Absents : François Chalifour et Yves Martin.

Madame Denise Fournier, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Nous procédons à l'enregistrement audio de la présente séance en vue de garantir une fidèle reproduction des débats devant être consignés au procès-verbal.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 20 h 05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Denise Fournier fait la lecture de l'ordre du jour.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021
3. Suivi au procès-verbal
4. Période de questions – Dérogation mineure

RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES

5. Autorisation de certains travaux de rénovation de la salle du Tricentenaire relativement au Programme d'aide financière pour les petites municipalités pour soutenir les infrastructures municipales et communautaires (PRABAM)

URBANISME

6. Dérogation mineure – 9442-0353 Québec inc.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

7. Autorisation de dépense pour l'aménagement du sentier et à signer le protocole d'entente avec Arbres Canada dans le cadre du projet de développement de la forêt nourricière
8. Autorisation de présenter la demande d'aide financière pour le projet de jeux d'eau au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure et à confirmer l'engagement de la Municipalité de Rivière-Ouelle à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier
9. Appui de la demande de subvention du Groupe Conseil Agricole dans le cadre du programme Fonds région et ruralité pour leur projet de plantation d'arbres et d'arbustes dans la bande riveraine

LOISIRS ET CULTURES

10. Dépôt du rapport d'activité du comité des Fêtes du 350e

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 3 août 2021**

AUTRES

11. Approbation des comptes

12. Dons aux organismes locaux - Corporation historique et culturelle de Rivière-Ouelle :

13. Dons aux organismes locaux - Centre communautaire et culturel de la Pointe-aux-Orignaux

14. Correspondance

15. Varia

16. Période de questions

17. Prochaine réunion de travail : 31 août à 19h00

18. Prochaine séance publique : 7 septembre 20h00

19. Levée de la séance

21-08-158

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Dubois et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021 a été envoyé à tous les membres dans les délais prescrits avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, le maire est dispensé d'en faire la lecture ;

Le maire demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal. Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil.

21-08-159

IL EST PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

4. Suivis au procès-verbal

Point 7 : Le règlement 2021-08 a été envoyé au MAMH tel que requis.

Point 8 et 9 : La demande pour la réduction du montant de la dépense et de l'emprunt pour les règlements 2018-05 et 2020-05 a été envoyée.

Point 10 : Le contrat d'embauche a été signé avec Émie Vaillancourt et elle a commencé à travailler le 8 juillet dernier.

Point 12 : Le ponceau dans le rang de l'Éventail a été changé.

Point 13 : Les travaux dans le chemin de la Cédrière ont débuté.

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 3 août 2021**

5. Période de questions – Dérogation mineure

6. Autorisation de certains travaux de rénovation de la salle du Tricentenaire relativement au Programme d'aide financière pour les petites municipalités pour soutenir les infrastructures municipales et communautaires (PRABAM)

ATTENDU QUE la Municipalité bénéficie d'une subvention de 75 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) afin de réaliser des travaux de rénovation ;

ATTENDU QUE la salle du Tricentenaire a besoin d'un nouveau bloc sanitaire répondant aux normes ainsi que de nouvelles portes dans le vestibule ;

ATTENDU QUE Construction Stéphane Charest a fait une offre de services pour la réalisation des travaux au montant de 57 050 \$ avant taxes ;

21-08-160

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil accepte la soumission de Construction Stéphane Charest au montant de 57 050\$ plus taxes.

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement.

QUE les crédits budgétaires nécessaires à la réalisation proviendront de la subvention dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

QUE le Conseil autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière à signer tous les documents et à faire tout ce qui est nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

7. Demande de dérogation mineure – LOT 4 320 030

ATTENDU QUE monsieur André Doyon pour la firme 9442-0353 Québec inc. a fait une demande de dérogation mineure ;

ATTENDU QUE sa demande vise à permettre une dérogation concernant le lotissement du lot A (voir le plan projet annexé) ;

ATTENDU QU'habituellement la superficie minimale d'un lot non desservi pour des infrastructures d'aqueduc et d'égout est fixée à 3 000 mètres carrés (32 289 pi²) et la largeur minimale d'un tel lot en façade est visée à 50 mètres (164.04 pi.) ;

ATTENDU QUE le lotissement du lot A ne respecte pas la façade minimale de 50 mètres ;

ATTENDU QUE la demande est d'autoriser une façade de terrain de 10.75 mètres (32.81 pi) au lieu de 50 mètres ;

ATTENDU QUE le CCU a analysé le dossier à l'aide du plan projet déposé ;

ATTENDU QUE le CCU est d'avis que d'autres projets puissent rencontrer notre réglementation ou du moins s'y en rapprocher ;

ATTENDU QUE le CCU recommande au conseil municipal de ne pas accepter la demande telle que présentée ;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 3 août 2021**

21-08-161

IL EST PROPOSÉ par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil n'accepte pas la demande de dérogation mineure telle que présentée

ADOPTÉ

8. Autorisation de dépense pour l'aménagement du sentier et à signer le protocole d'entente avec Arbres Canada dans le cadre du projet de développement de la forêt nourricière

ATTENDU QUE Arbres Canada accepte de verser une subvention de 3 500\$ pour la réalisation de la forêt nourricière au jardin communautaire ;

ATTENDU QUE le Comité jardin réalisera le projet en collaboration avec Arbres Canada ;

ATTENDU QUE le projet est estimé à un montant de 5 650\$;

21-08-162

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise l'agente de développement à signer le protocole d'entente avec Arbres Canada et tous autres documents donnant plein effet à cette résolution.

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement pour un montant estimé de 5 650\$ dont 3 500 \$ proviendra de la subvention d'Arbres Canada.

ADOPTÉ

9. Autorisation de présenter la demande d'aide financière pour le projet de jeux d'eau au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure et à confirmer l'engagement de la Municipalité de Rivière-Ouelle à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier

ATTENDU QUE le Conseil a la volonté d'améliorer le parc municipal en ajoutant des jeux d'eau ;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs via le comité de la Course de la rivière Ouelle a accumulé une somme de 20 232 \$ à investir pour aider à la réalisation des jeux d'eau ;

21-08-163

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Martin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise la présentation du projet de jeux d'eau au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Rivière-Ouelle à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre.

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 3 août 2021

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents et à faire tout ce qui est nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

10. Appui à la demande de subvention du Groupe Conseil Agricole dans le cadre du programme Fonds région et ruralité pour leur projet de plantation d’arbres et d’arbustes dans la bande riveraine

ATTENDU QUE le Groupe Conseil Agricole (GCA) a un projet afin d’aider les agriculteurs à planter des arbres et des arbustes dans la bande riveraine de la rivière Ouelle ;

ATTENDU QUE ce projet répond à un des objectifs du plan de développement soit : « Augmenter le nombre d’arbres et d’arbustes dans la municipalité » ;

ATTENDU QUE le GCA dépose, pour ce projet, une demande de subvention auprès de la MRC de Kamouraska dans le programme Fonds région et ruralité ;

ATTENDU QUE le Conseil désire aider l’organisme à réaliser leur projet ;

21-08-164

IL EST PROPOSÉ par madame Doris Gagnon et résolu à l’unanimité des membres présentes :

QUE le Conseil appuie la demande de subvention du GCA dans le programme Fonds région et ruralité.

QUE le Conseil octroi un montant de 1 000 \$ au GCA pour la réalisation du projet, conditionnel à l’obtention de la subvention.

QUE le Conseil remercie le Groupe Conseil Agricole pour la réalisation de ce magnifique projet.

ADOPTÉ

11. Dépôt du rapport d’activité du comité des Fêtes du 350^e

La directrice générale fait le dépôt du rapport d’activité du comité des Fêtes du 350^e.

12. Approbation des comptes

Séance de : Août 2021	Total
Comptes payés entre le 1er et le 31 juillet 2021	\$
Rémunération élus et allocation de dépenses	4 477.00 \$
Rémunération employés municipaux	38 909.40 \$
RVER	1 791.88 \$
Fabrique de RO	683.33 \$
Nancy Fortin	54.16 \$
Émie Vaillancourt	284.63 \$
Louis-Georges Simard	95.08 \$
Denise Fournier	25.00 \$

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 3 août 2021

Lucie Gendron	905.31 \$
André Anctil	25.00 \$
Heidi B Morin	70.00 \$
Bell Canada pour usine	164.46 \$
Régie intermunicipale incendie	8 278.42 \$
6tem ti	661.98 \$
Hydro Québec	2 482.11 \$
Vidéotron	199.36 \$
Visa	437.93 \$
ECG travaux à forfait	1 868.34 \$
Camp Canawish	2 100.00 \$
Comité d'embellissement	1 250.00 \$
Parcours Fil Rouge	3 801.65 \$
Obakir	120.00 \$
Guyline St-Pierre	140.00 \$
GLS Logistic	50.52 \$
FQM	4 522.30 \$
Restaurant l'Éveil	142.45 \$
Ministre des Finances	80.48 \$
Cinéma Louise	103.48 \$
	- \$
Sous-total des incompressibles :	73 724.27 \$
Comptes à payer du mois de : juillet 2021	
Musée Maritime du Québec	184.05 \$
Les alarmes Clément Pelletier	325.76 \$
Veolia	1 490.80 \$
Transport en Vrac St-Denis	8 613.42 \$
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri	4 196.15 \$
Fortier 2000 ltée	5 527.91 \$
Groupe Bouffard	2 440.60 \$
Fonds d'information foncière	25.00 \$
Jumping Fitnessse Kareen Lepage	150.00 \$
ADN Communication	95.98 \$
Garage Richard et Guy Chamberland	1 165.55 \$
Ferme Denis Martin	287.44 \$
Tech Mini-Mécanique	108.22 \$
Votre Docteur Électrique	86.23 \$
Michel Montminy inc	942.41 \$
Groupe Avantis	2 514.11 \$
Location d'outillage JC Hudon	250.82 \$
Produits Sanitaires Unique	252.49 \$
Co-Eco	42.54 \$
Base 132	212.94 \$
BuroPlus	405.81 \$
Camionnage Alain Benoît	206.96 \$

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 3 août 2021

Roberto Ouellet Excavation	366.77 \$
Ville de RDL	3 005.32 \$
Agro Enviro Lab	274.79 \$
Boutique Africaine Chez papa Noël	229.98 \$
APY_D	86.23 \$
Electro FC Sonorisation	471.40 \$
Ferme Martinoise	114.98 \$
Olier Lévesque	210.00 \$
Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation	86.23 \$
Média Transcontinental SEAO	15.24 \$
Distribution Securmed	339.10 \$
URLS	172.47 \$
SOUS TOTAL DES COMPTES À PAYER	34 897.70 \$
GRAND TOTAL	108 621.97 \$

21-08-165 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Léo-Paul Thibault et résolu à l’unanimité des membres présents :

QUE la liste des comptes fournisseurs ci-dessus soit ratifiée et approuvée par le Conseil.

ADOPTÉ

13. Don aux organismes locaux – Corporation historique et culturelle de Rivière-Ouelle

ATTENDU QUE le Conseil a reçu tous les documents exigés relativement à une demande de subvention de fonctionnement pour la Corporation historique et culturelle de Rivière-Ouelle ;

ATTENDU QUE la Corporation historique et culturelle de Rivière-Ouelle joue un rôle important dans la gestion de la petite école et comme levier de divers projets de nature historique et culturelle à Rivière-Ouelle ;

21-08-166 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Gilles Martin et résolu à l’unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise une subvention de fonctionnement à la Corporation historique et culturelle pour l’année 2021 au montant de 1 700 \$.

QUE le Conseil remercie l’implication des membres du conseil d’administration de la Corporation pour leur implication dans la réalisation de la mission de l’organisme.

ADOPTÉ

14. Don aux organismes locaux – Centre communautaire et culturel de la Pointe-aux-Orignaux

ATTENDU QUE le Centre communautaire et culturel de la Pointe-aux-Orignaux (CCCPO) est devenu propriétaire de la chapelle du quai et s’est engagé à payer le diocèse sur une période de 5 ans à raison de 4 764 \$ payable le 12 octobre de chaque année ;

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 3 août 2021**

ATTENDU QUE la Municipalité désire aider le CCCPO dans son projet d'acquisition de la chapelle ;

ATTENDU QUE les objectifs du CCCPO répondent à certains objectifs du plan de développement 2019-2023 ;

ATTENDU QUE le CCCPO, au cours des étés 2018, 2019 et 2020 a maintenu une programmation variée à la Chapelle du quai et le fait également pour l'été 2021 ;

ATTENDU QU'en conformité avec les règlements généraux du CCCPO, un membre du Conseil municipal, monsieur Yves Martin, a été nommé afin d'agir à titre d'observateur au conseil d'administration de l'organisme ;

21-08-167

IL EST PROPOSÉ par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil autorise un versement de 6 000 \$ au CCCPO pour leur demande de subvention de fonctionnement.

QUE ledit montant soit versé à raison de 2 000 \$ immédiatement et 4 000 \$ le 1^{er} octobre 2021.

ADOPTÉ

15. Correspondance

- Lettre de Andrée Laforest du MAMH relativement à l'importance d'avoir des défibrillateurs cardiaques dans certains lieux de la Municipalité ;
- Autorisation du MELCCC relativement à la stabilisation riveraine par recharge de plage d'un secteur du chemin de la Pointe ;
- Lettre du MTQ confirmant l'autorisation du MTQ de céder une partie de l'emprise de la route 132 (Halte sur l'agriculture) à la Municipalité.

16. Varia

Il n'y a pas de varia.

17. Période de questions

18. Prochaine réunion de travail

La prochaine réunion de travail aura lieu le **31 août 2021 à 19h00.**

19. Prochaine séance de conseil

La prochaine séance ordinaire aura lieu le **7 septembre 2021 à 20h00.**

**Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Ouelle
tenue le 3 août 2021**

20. Levée de l'assemblée

21-08-168 **IL EST PROPOSÉ** par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 21 h 18.

ADOPTÉ

Louis-Georges Simard
Maire

Denise Fournier
Directrice générale et secrétaire-trésorière